

**Protocole d'accord relatif à l'égalité
entre les femmes et les hommes au ministère de la Culture**

Comité de suivi du 06 février 2020
14h30 – 17h30, Salle Colette

Déroulé de la séance

Introduction de la séance par Isabelle Gadrey et Agnès Saal

Tour de table et présentation des actions initiées en terme d'égalité professionnelle F/H par les représentants des EP, SCN, DRAC

Présentation des actions

Axe 1 : Bilans et études de données genrées

Point d'information, Agnès SAAL, haute-fonctionnaire Égalité, diversité et prévention des discriminations

Axe 2 : Rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes dans les rémunérations et les parcours professionnels

- Présentation de l'outil statistique d'analyse des écarts de rémunération de la DGAFP et de la stratégie de résorption, Julien Amiel, chef du bureau de l'emploi et de la politique de rémunération/SRH
- Présentation d'une extraction du RSC 2018 concernant les effectifs, l'organisation et le temps de travail, Sandrine Sophys-Véret, chargée de mission Égalité Diversité et dispositifs d'insertion des jeunes, SRH/MC
- Point d'information sur les actions relatives à la lutte contre des stéréotypes, Agnès SAAL, haute-fonctionnaire Égalité, diversité et prévention des discriminations

Axe 3 : Pour une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle

- Présentation des pistes de travail envisagée pour 2020 afin d'améliorer l'offre de modes de garde d'enfants (crèches et horaires atypiques) et l'accompagnement des agents en charge de personnes en situation de perte d'autonomie, Stéphanie RICATTI, cheffe de bureau des politiques de ressources humaines et des relations sociales/SRH